

SE COMPRENDRE

N° SAU/093 - 1er janvier 1970

JERUSALEM, CITE DE LA RECONCILIATION OU SIGNE DE CONTRADICTION ?

P. Rondot

Les articles n'ont pas manqué depuis deux ans et plus pour rappeler combien la Cité sainte demeure au centre des soucis, des controverses et des contestations. L'incendie du 20 août 1969, à la mosquée al-Aqsâ, est venu raviver l'attachement des Musulmans à une ville qui, pour eux, est également sainte, même si elle n'a pas l'importance de la Mecque ou de Médine. Déjà au lendemain de la guerre des "six jours" (juin 1967), l'opinion arabe, chrétienne et musulmane à la fois, s'était émue de l'annexion de facto de la "Jérusalem arabe" : Fayrûz avait même, à l'époque, soulevé les foules arabes en chantant "Ya zahrat al-madâ'in" (O Fleur des cités) (1) bientôt repris par toute une jeunesse arabe au Machriq comme au Maghrib. Pris entre la "revendication" des Juifs et le "bon droit" des Musulmans, les Chrétiens se sentent parfois mal à l'aise et risquent de se laisser enfermer dans les perspectives étroites d'une amitié à sens unique qui leur ferait épouser sans réserve les revendications des uns ou le bon droit des autres. Sans doute, Israël n'a pas fini de poser des questions à la conscience chrétienne, tout comme les Chrétiens ont sans cesse à s'interroger sur la signification de l'Islam par rapport à l'histoire du Salut.

Plus que jamais, pourtant, les Chrétiens ont la difficile mission de demeurer des "frères universels", attentifs aux sentiments que Juifs et Musulmans éprouvent intensément vis-à-vis de la Cité où Jésus-Christ a vécu Son Mystère de Souffrance, de Mort et de Résurrection. Écartelés comme leur Maître, ils ont d'abord à jeter un regard lucide sur la valeur objective de Jérusalem dans l'Islam et dans le Judaïsme d'aujourd'hui. La lecture chrétienne des "signes du temps" nous oblige à découvrir comment Juifs et Musulmans "lisent", pour leur compte, ce signe qui a nom aujourd'hui, Jérusalem ! Récemment la revue Lumière et Vie a consacré un numéro entier à Israël et la conscience chrétienne (2) et le Père Séguillon y traite de "L'Islam et Jérusalem" (3). L'année dernière déjà, l'abbé Iouakim Moubarac avait précisé quelle est la "Vocation islamique de Jérusalem" (4). Tout récemment, M. Pierre Rondot a publié un article, dans les Etudes sous le titre significatif : "Al-Aqsâ et la signification de Jérusalem pour l'Islam" (5). C'est cette dernière étude que nous reproduisons ici in extenso ; elle permettra à beaucoup de voir clair tout en demeurant dans ce climat de sérénité qui, seul, peut garantir au chrétien l'exercice efficace de sa mission actuelle dans le douloureux débat noué tragiquement autour de Jérusalem.

Le Chrétien, en effet, se doit de "comprendre" la revendication juive, qui s'explique par toute cette tradition judéo-chrétienne qu'il ne connaît que trop, comme il lui faut "comprendre" le bon droit des Musulmans qui, depuis plus de treize siècles, ont su assurer une protection des Lieux Saints qui les rendait accessibles à tous et développer parallèlement une tradition toujours plus riche à son endroit. C'est tout ce passé, lointain et récent, qui lui permet de "comprendre" l'attachement viscéral des Juifs et des Musulmans envers cette Cité Sainte qui se trouve aujourd'hui au centre de tant d'affrontements (6).

Ce commun attachement à une même et unique Cité, tant de fois chanté par le prophète David dans ses Psaumes qui sont communs aux Juifs, aux Chrétiens et aux Musul-

mans, permettra-t-il, un jour, aux uns et aux autres, de dépasser l'affrontement pour se rencontrer pacifiquement, voire fraternellement ? Devant les risques d'un trop grand attachement des Juifs et des Musulmans à une Cité temporelle enceinte en ses murailles, les Chrétiens n'auraient-ils pas à rappeler à leurs frères en Abraham que la Jérusalem terrestre ne peut jamais être que le signe, plus ou moins signifiant, d'une Jérusalem spirituelle qui s'édifie dans la Paix, l'Adoration et l'Amour, Cité nouvelle sans mur ni frontière, où il n'y aura plus, comme l'entrevoit déjà l'Apocalypse de Jean, ni pleur, ni mort, ni deuil, car les hommes s'y trouveraient enfin réconciliés entre eux parce que réconciliés d'abord avec leur Dieu.

M. B.

AL AQSA ET LA SIGNIFICATION DE JERUSALEM POUR L'ISLAM

Pour le public occidental, la dévastation de la mosquée al Aqsa de Jérusalem par l'incendie au 21 août est seulement apparue, de prime abord, comme un fait divers, d'ailleurs profondément navrant. Le fait que le coupable n'était ni un juif, ni un musulman, mais quelque membre illuminé né d'une petite secte chrétienne, ramenait d'ailleurs cet acte odieux aux proportions, somme toute rassurantes, d'un geste individuel insensé, que la justice locale sanctionnerait comme il convenait.

Du fait qu'il ne s'agissait donc, contrairement à ce que l'on avait pu craindre, ni de la provocation machiavélique d'un résistant palestinien, ni du vandalisme absurde d'un fanatique sioniste, l'affaire apparaissait finalement banale : elle relevait du droit commun le plus ordinaire. Restait, certes, à déplorer la perte d'un irremplaçable chef-d'œuvre paré de grands souvenirs historiques, le minbar de Noureddine, chaire en bois de cèdre incrusté d'ivoire et de nacre, sur les marches de laquelle aurait prêché Saladin. Mais le gouvernement israélien réparerait, dans toute la mesure du possible, les dégâts, et il restituerait bientôt l'édifice restauré au culte musulman.

Aussi les tumultueuses réactions des pays arabes, et, plus encore, l'émotion du monde musulman dans son ensemble, ont-elles déconcerté l'opinion. "On reste confondu...", écrit un commentateur¹.

Pour situer l'événement dans la perspective que, d'emblée, l'arabisme et l'Islam ont adoptée, il convient tout d'abord de souligner le caractère sacré que les Lieux Saints revêtent, tout particulièrement, dans le système musulman.

On essaiera ensuite de montrer ce que le sanctuaire d'al Aqsâ, d'ailleurs presque entièrement exempt d'attaches historiques avec les cultes judaïque et chrétien, représente mystiquement pour l'Islam ; puis de le replacer dans l'ensemble privilégié qui fait véritablement de Jérusalem une Ville Sainte de l'Islam. Et, puisque la cité revêt authentiquement ce même caractère, pour le judaïsme et pour le christianisme, on esquissera enfin quelques-unes des perspectives qui pourraient s'ouvrir, à partir de ces Lieux Saints des trois religions monothéistes, pour faire de Jérusalem, selon la vocation que son nom même indique, "La Ville de la Paix".

LE CARACTERE SACRAL DES LIEUX SAINTS DE L'ISLAM.

Al Aqsâ n'est pas une mosquée ordinaire, une salle de prières comme les autres. C'est, pour des raisons que nous énoncerons plus loin, un Lieu Saint, un des tares Lieux Saints de l'Islam.

Or, l'Islam a un sens très strict et exigeant de la sacralisation qui s'attache à de tels sanctuaires.

C'est ainsi, on le sait, que la Mecque et Médine, les Hamein, c'est-à-dire les "deux Lieux Saints" du Hedjaz, sont strictement interdits aux non-musulmans, ainsi que le territoire qui les entoure. Les musulmans, qui d'ailleurs accomplissent une purification spéciale lorsqu'ils les visitent pour le pèlerinage annuel, les regardent en effet comme hautement consacrés, non seulement par la mission et la prédication de leur prophète Mohammed, mais aussi, et peut-être plus encore, par le sacrifice d'Abraham que leur tradition situe, ou transfère, auprès de la Mecque. De par cet acte héroïque d'obéissance à la volonté de Dieu, Abraham, Ibrahim pour les musulmans, prophète du monothéisme, apparaît en effet en quelque sorte comme le premier "soumis aux décrets divins", c'est-à-dire le premier musulman.

¹ *Les Échos*, 25 août 1969.

Si insolite que soit, à vrai dire, cette interdiction d'un territoire à tous ceux qui ne sont pas les fidèles d'une certaine foi, l'opinion mondiale en a, de longue date, pris son parti ; il s'agit d'une région désertique, située à l'écart des grands axes de communication. Seuls quelques islamologues audacieux, méprisant en l'occurrence les règles mêmes de la religion dont ils faisaient l'étude, mais courant dans un dessein scientifique ce réel péril, ont clandestinement transgressé cette interdiction.

D'analogues motifs, également liés aux souvenirs sacrés d'Ibrahim et de Mohammed, justifieraient en principe, aux yeux des musulmans, une même exigence pour Jérusalem. Mais la géographie et l'histoire les ont dissuadés de songer, en l'occurrence, à de telles restrictions. Jérusalem est situé au cœur même du Levant, et au centre de ses voies de passage ; l'Islam ne l'a occupé, au VII^{ème} siècle, qu'en vertu d'une capitulation de sa population et de ses autorités chrétiennes, assortie de clauses de sauvegarde, et il a d'emblée manifesté grand respect pour les Lieux Saints chrétiens ; à l'époque, les Israélites, chassés jadis par les Romains, étaient absents de la cité, mais les musulmans ne se sont pas opposés à ce qu'ils y réapparaissent, et le régime ottoman tolérait, en particulier, leur venue au Mur des Pleurs, sans toutefois les autoriser à y accomplir des actes de culte qui eussent paru transformer en synagogue ce lieu que l'Islam, comme nous le verrons, tient aussi pour sacré à ses yeux.

Le Haram ech Chérif de Jérusalem, le "noble espace sacré" qui renferme, en particulier, la mosquée al Aqsâ et le dôme du Rocher (dit à tort mosquée d'Omar), n'a donc pas été interdit aux non-musulmans². Mais il paraissait naturel aux musulmans qu'il fût, du moins, "terre d'Islam", et depuis les Croisades, il l'est en effet resté jusqu'à la "guerre des six jours", le Mandat britannique n'apparaissant que comme une tutelle administrative provisoire, respectueuse d'ailleurs du "statu quo" des Lieux Saints établi sous l'Empire ottoman-.

Il est donc, pour le monde musulman, anormal et scandaleux que le Haram ech Cherif soit aujourd'hui placé sous une domination étrangère. Aussi, le lendemain de la décision israélienne du 28 juin 1969 portant "réunification de Jérusalem", le Pakistan a-t-il soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui l'a adoptée le 5 juillet, une résolution demandant à Israël d'annuler les mesures prises au sujet de Jérusalem. Mais cette résolution, à l'instar de beaucoup d'autres, est restée lettre morte.

Dans le monde musulman se multiplient, depuis quelques mois, les manifestations en faveur de la libération de Jérusalem et de ses Lieux Saints³. L'incendie survenu dans la mosquée al Aqsâ donne désormais à ces manifestations plus d'ampleur, de généralité et de vigueur. L'Arabie Séoudite, dont le souverain se considère comme le gardien des Hamein du Hedjaz, et qui de longue date, contrairement à certaines vues de la République Arabe Unie et de la Syrie, s'efforce de persuader les pays musulmans non arabes de s'intéresser eux aussi à la libération de la Palestine, prend aujourd'hui la tête du mouvement pour la réunion d'un "Sommet islamique" destiné à débattre de ce problème. Le conflit arabo-israélien, initialement politique aux yeux des Arabes en dépit des "arguments bibliques" parfois invoqués en Israël, se double de plus en plus d'une revendication religieuse, aux bases plus larges ; et ce d'autant plus aisément que l'Islam, comme d'ailleurs le judaïsme, est un système global, dans lequel spirituel et temporel se rejoignent naturellement. Toute lutte pour la libération d'une "terre d'Islam est d'ailleurs, pour la conscience musulmane, un djihad, "effort dans la voie de Dieu"⁴.

Les rumeurs indignées, qui se sont aussitôt répandues dans le monde musulman et qui faisaient de l'incendie d'al Aqsâ un attentat délibérément perpétré par les Israéliens, ont, bien entendu, grandement amplifié l'émotion générale. Dans l'état présent de l'agitation des esprits, de telles rumeurs étaient inévitables, Aucune enquête israélienne ne les démentira efficacement auprès des musulmans ; une enquête internationale n'y réussirait sans doute pas non plus. Mais, même si de telles affabulations avaient manqué, la seule atteinte survenue à un Lieu Saint de l'Islam tombé sous contrôle étranger eût suffi à susciter l'intense émotion du monde musulman. Et, pour l'arabisme, Israël porte de toute façon

² On a pu reprocher à la Jordanie de ne pas avoir, lorsque l'ancienne ville de Jérusalem était sous sa souveraineté, permis le pèlerinage juif au "Mur des Pleurs" Sans prétendre justifier ici tous les actes du gouvernement d'Amman en ce qui concerne Jérusalem, on notera qu'il s'agissait de circonstances de guerre, les hostilités étant seulement suspendues par un armistice ; et cette regrettable interruption a duré une vingtaine d'années, tandis que les dominations musulmanes du passé avaient permis le libre accès durant des siècles.

³ Nous nous permettons de renvoyer à nos articles du *Monde Diplomatique*, juillet et août 1969.

⁴ Tel est le sens exact du terme djihad, dont la traduction habituelle par "guerre sainte" ne recouvre qu'un des aspects.

la responsabilité du sinistre, comme se trouvant à Jérusalem sans droit et en contradiction avec une décision internationale.

AL AQSÂ ET L'ANCIEN EMPLACEMENT DU TEMPLE

Avant d'exposer les raisons qui fondent le caractère de Lieu Saint reconnu par l'Islam à al Aqsâ, il semble nécessaire de rechercher s'il existe, sur cet emplacement, des souvenirs historiques de quelque importance pour les cultes judaïque et chrétien. On l'affirme en effet volontiers ; mais, pour autant que l'archéologie permette quelque certitude, il semble qu'en ce qui concerne le judaïsme ce soit à tort.

Al Aqsâ occupe la bordure méridionale du Haram ech Chérif. Cette haute esplanade mesure environ 500 mètres sur 300. Elle est constituée surtout de remblais, entassés depuis le règne de Salomon autour du rocher central du Mont Moriah, et accrus à plusieurs reprises par la suite. Les murailles qui la ceignent ne semblent suivre que sur une partie de leur tracé occidental, face à la ville, l'enceinte de Salomon ; elles sont considérées aujourd'hui comme l'œuvre d'Hérode (fin du Ier siècle avant J. C.) ou plus probablement de l'empereur romain Hadrien (début du IIème siècle après J. C.).

Le "Mur de l'Ouest", appelé plus fréquemment "Mur des Pleurs", Kotel Maarevi des Israélites, est constitué à sa base, seule vénérée d'ailleurs, de pierres de grande dimension qui passent, traditionnellement, pour des vestiges de l'enceinte de Salomon : telle est la raison pour laquelle les juifs sont constamment venus déplorer, auprès de cette muraille, la destruction du Temple. A vol d'oiseau, le Mur des Pleurs est à une centaine de mètres de l'angle nord-ouest de la mosquée al Aqsâ ; il est à un niveau inférieur à elle et fait face à la direction opposée.

Le Temple s'élevait, en revanche, à peu près au centre de l'esplanade actuelle, c'est-à-dire là où se trouve aujourd'hui le dôme du Rocher, appelé habituellement mosquée d'Omar. Le dôme, qui abrite et laisse voir, dans la brèche de son pavement, le sommet rocheux du Mont Moriah, occupe probablement l'emplacement de l'ancien Parvis des prêtres ; le Saint et le Saint des Saints se trouvaient dans le prolongement ouest de ce parvis⁵, en allant vers l'actuelle Bab el Kattamein ils étaient donc situés à environ 200 mètres du lieu où se dresse le portique de la mosquée al Aqsâ. Le Parvis des Gentils, c'est-à-dire la portion extérieure du Temple, portait sa face sud à une cinquantaine de mètres au fond de ce même lieu.

Al Aqsâ n'empiète donc, en aucune manière, sur le périmètre ancien du Temple.

S'il est vrai que l'incendiaire, abusé par ses rêveries, entendait permettre la réédification du Temple (laquelle n'est d'ailleurs nullement un projet judaïque) en détruisant les édifices bâtis sur son emplacement, c'est donc au dôme du Rocher qu'il aurait dû s'attaquer. Mais, avec ses charpentes, la mosquée al Aqsâ était évidemment plus vulnérable.

LA MOSQUÉE RENFERME L'ORATOIRE DE ZACHARIE

En revanche, des souvenirs chrétiens sont liés à l'emplacement d'al Aqsâ. Mais ils sont de nature très diverse. Le plus important, et le plus ancien, se référant à la tradition biblique, peut être invoqué par l'Islam comme par le Christianisme, et il l'est en effet.

Un oratoire exigü, ménagé dans la portion occidentale de la mosquée, est nommé d'après Zacharie. Il s'agit de l'époux d'Élisabeth, et père de Jean le Baptiste. Or saint Jean-Baptiste, pour les chrétiens précurseur du Christ, est aux yeux de l'Islam le prophète Yahia, annonciateur du prophète 'Issa (ou Aïssa), nom sous lequel les musulmans connaissent Jésus⁶, Ce souvenir est donc lié au déroulement de la Révélation, à laquelle croient musulmans comme chrétiens bien que dans un sens

⁵ Les juifs orthodoxes ont quelque scrupule à pénétrer dans le Haram ech Çherif, de peur de fouler l'emplacement du Saint des Saints.

⁶ Il n'est pas inutile de rappeler que, si les musulmans ne croyant pas que Jésus soit Dieu incarné, ne croient pas non plus à la maternité divine de Marie, ils reconnaissent du moins sa maternité virgine, 'Issa ayant été engendré par l'Esprit (cf. Coran, XIX, 17-22, etc).

différent, puisque pour les seconds Jésus est Dieu incarné et que pour les musulmans 'Issa est seulement un prophète très saint.

L'Islam, comme l'expose l'abbé Y, Moubarac, islamologue de grand renom attache beaucoup de prix à ce souvenir :

La mosquée Al Aqsâ est primitivement appelée, comme la partie ancienne qui est montrée au pèlerin : mihrâb Zakariyya, ou Oratoire de Zacharie. C'est là en effet que selon la tradition musulmane, relayant en cela la tradition chrétienne byzantine, Zacharie, père du Baptiste et prêtre lévitique, reçoit le vœu de Marie de Nazareth, présenté au Temple. C'est pour cette raison que, sur les murs de la mosquée, comme d'ailleurs sur les voûtes d'autres hauts lieux islamiques, sont calligraphiés les versets du Coran qui s'y rapportent⁷.

AL AQSÂ SAINTE-MARIE LA NEUVE

Une tradition locale veut que l'empereur Justinien ait fait édifier, au sud des parvis du Temple détruit, une basilique consacrée à la Présentation de la Vierge. On retrouve là, sans doute, une allusion à l'Oratoire de Zacharie, dont l'origine est obscure. Mais les textes que les spécialistes de l'histoire de la Palestine ont colligés ne sont rien moins que démonstratifs.

Procope relate la construction de Sainte-Marie la Neuve par Justinien (VI^{ème} siècle) "sur la colline la plus élevée" de Jérusalem ; mais le Mont Moriah ne correspond pas à cette précision. Cyrille de Scythopolis note que Sainte-Marie s'élevait "au milieu de la ville sainte", autre indication qui ne correspond nullement à l'emplacement d'al Aqsâ. Soyoûti, historien arabe tardif (milieu du XV^{ème} siècle) écrit que le calife Omar a prié dans l'église Sainte-Marie et l'a dévolue au culte musulman ; cela semble, en contradiction, avec tout ce que l'on sait du comportement du calife, qui s'était abstenu de prier dans la basilique du Saint-Sépulcre, et avait promis au patriarche Sophrone que les églises ne seraient pas occupées par les musulmans. D'ailleurs, selon la Commemoratorium de casis Dei, du début du IX^{ème} siècle, il y avait encore à ce moment douze clercs dans l'église de Sainte-Marie la Neuve ; or, à cette date, le premier sanctuaire islamique d'al Aqsâ existait depuis plus d'un siècle et demi.

Durant les Croisades, la mosquée d'al Aqsâ fut transformée en palais royal : puis sa partie méridionale fut dévolue aux Templiers, qui en firent une annexe de leur couvent, en y installant des magasins et peut-être même des latrines. S'ils avaient pensé que cet emplacement était celui d'une ancienne église, les Croisés y auraient sans doute rétabli le culte chrétien.

Il est vrai que d'anciennes colonnes byzantines figurent dans l'actuel édifice d'al Aqsâ ; tel est fréquemment le cas dans les mosquées de l'époque classique ; ce remploi ne prouve en aucune manière que ces matériaux aient été trouvés sur place.

Le seul souvenir chrétien rattaché à l'emplacement d'al Aqsâ réside donc dans l'Oratoire de Zacharie, et il est commun avec l'Islam, qui a incorporé l'Oratoire dans son sanctuaire⁸.

AL AQSÂ ÉTAPE MYSTIQUE DE LA MISSION DU PROPHÈTE

La première mosquée al Aqsâ, qui semble n'avoir été qu'un très modeste édifice de bois et de torchis, fut construite par le calife Omar, aussitôt après son entrée à Jérusalem. Un monument de facture plus soignée lui fut bientôt substitué, mais fut détruit par un tremblement de terre à la fin du VIII^{ème} siècle. Le calife Mohammed al mahdi fit édifier peu après le sanctuaire qui subsiste aujourd'hui, non sans de nombreux remaniements : restauration et embellissement de la coupole par Saladin (fin du XII^{ème} siècle), construction du porche par son neveu Malik al Mouazzim 'Issa, etc.

⁷ Youakim Moubarac, "Vocation islamique de Jérusalem" les Conférences du Cénacle, Beyrouth, n° 7-8, 1968, p. 31, Ce remarquable essai est, en ce qui concerne, Jérusalem, à consulter en entier.

⁸ Comme l'édicule passant pour renfermer le chef de saint Jean-Baptiste a été incorporé dans la mosquée des Omeyyades à Damas.

Le choix très précoce de ce lieu pour l'édification d'un sanctuaire islamique découle d'une indication du Coran, qui, pour les musulmans, est la parole même de Dieu. On lit en effet dans le Coran :

Gloire à Celui qui a transporté Son serviteur, la nuit, de la Mosquée Sacrée à la Mosquée très Éloignée (en arabe, al Aqsâ) autour de laquelle Nous avons mis Notre bénédiction, afin de lui faire voir certains de Nos signes⁹.

Ce texte coranique évoque le voyage nocturne du Prophète ("Son serviteur"), miraculeusement transporté du sanctuaire de la Mecque ("la Mosquée sacrée") en Palestine, pour une brève ascension mystique au cours de laquelle lui fut permise la vision divine. L'exégèse islamique, comme le rappelle le professeur Blachère¹⁰, a accumulé les travaux sur ce texte, sans en éclairer toutes les obscurités. D'après ce savant islamologue, les contemporains du Prophète auraient compris qu'il s'agissait uniquement d'une extase, et la "Mosquée très Éloignée" aurait été, pour eux, un sanctuaire céleste. Ce serait sous les Omeyyades de Damas (VII-VIIIème siècle) qu'aurait été, élaborée l'interprétation, reçue aujourd'hui, selon laquelle il se serait réellement agi d'un transport matériel miraculeux du Prophète. en Palestine, sur l'emplacement ainsi consacré pour devenir la Mosquée très Éloignée : de Jérusalem aurait alors eu lieu l'ascension mystique. Il faut ajouter que la tradition musulmane identifie au Mur des Pleurs des Juifs le lieu où fût entravé le coursier ailé symbolique, Bouraq, et nomme de ce dernier nom le Mur, dont les environs ont été érigés par des pèlerins maghrébins en waqf ou fondation pieuse¹¹.

Quelles que soient les divergences exégétiques, qui n'intéressent que les érudits, une croyance musulmane vieille d'une douzaine de siècles et fondée sur le Coran fait d'al Aqsâ un lieu sacré de la plus haute signification. "L'Islam, écrivait Louis Massignon, ne peut, sans renier le Prophète, rétrocéder l'Aqsâ à la Chrétienté, ni à Israël¹²".

D'AUTRES TRADITIONS LIENT JERUSALEM A L'ISLAM

Al Aqsâ et le Bouraq ne constituent d'ailleurs pas les seules attaches islamiques de Jérusalem.

Le rocher du Mont Moriah, où les traditions bibliques situent le sacrifice d'Abraham, est aussi l'objet d'une grande vénération pour les musulmans. Sans doute, comme nous l'avons noté ci-dessus, ceux-ci placent, ou transfèrent, le lieu où est commémoré ce sacrifice, au Mont Arafat, près de la Mecque, dont ils professent qu'Ibrahim aurait construit la Kaaba. Quoiqu'il en soit de cette difficulté, que l'exégèse réformiste moderne a abordée¹³, Jérusalem, et spécialement le Mont Moriah, sont sacralisés pour les musulmans par le séjour et la prière d'Ibrahim, dont le rôle dans l'Islam est primordial.

Pour honorer Ibrahim, le calife Omar ordonna de nettoyer le rocher du Mont Moriah, devenu un dépôt d'immondices ; et le calife Abdelmalek y fit construire le célèbre dôme, paré d'une inscription coranique attestant la mission messianique de l'Issa (Jésus). Dans la tradition musulmane, il s'agit en effet du "Roc du Paradis", visité par les anges avant la création de l'homme ; vers la fin des temps, la Kaaba de la Mecque viendra miraculeusement s'y placer, et c'est de là qu'Azraél, l'ange de la mort, sonnera le jugement. Au début de sa prédication, Mohammed, inspiré par les souvenirs abrahamiques, choisit Jérusalem pour première direction de la prière rituelle musulmane, première qibla ; c'est seulement après l'Hégire qu'il lui substitua la Mecque ; mais, à la fin des temps, Jérusalem redeviendra la dernière qibla ; selon les traditions, c'est là que se tiendra le Mahdi pour rassembler les Croyants,

⁹ Sourate XVII, verset. 1. Traduction du. professeur Régis Blachère.

¹⁰ Note de la traduction du Coran par le professeur R. Blachère, G.-P. Maisonneuve, pp. 305-306.

¹¹ Ce wakf a été exproprié par les autorités israéliennes, 'en vue d'élargir l'esplanade située devant le "Mur des Pleurs" ; cf. la conférence précitée de l'abbé Y. Moubarac.

¹² *Annuaire du Monde Musulman*, 1954, p. 220.

¹³ En particulier avec une thèse du professeur Taha Hussein.

Toutefois, Jérusalem est une ville sainte aussi pour le judaïsme et pour le christianisme, Les trois religions monothéistes juxtaposent leurs Lieux Saints, et parfois les partagent : ainsi le Mur de l'Ouest, Kotel Maarevi pour les juifs, Bouraq pour les musulmans.

De simples garanties de libre accès, données par des autorités politiques, ne peuvent résoudre un problème de cette nature. C'est pourquoi, de longue date, le Vatican a proposé l'internationalisation de Jérusalem, d'ailleurs vainement votée par les Nations-Unies en 1949. Si une telle mesure avait été prise, le geste absurde qui a dévasté al Aqsâ n'aurait peut-être pas pu être empêché ; il eût suscité dans l'Islam une émotion presque égale ; mais il n'aurait pas créé pareils risques d'aggravation pour le conflit de Palestine.

Ni Israël ni la Jordanie n'ont souscrit à la création d'une ville internationale, qui eût ébréché ce qu'ils considéraient comme leurs territoires, et dont ils craignaient qu'elle ne devint un foyer incontrôlable d'intrigues. Il se peut, en effet, que dès 1949 pareille mesure ait cessé d'être réalisable, et qu'elle ne puisse le redevenir que dans un avenir imprévisible.

Mais on pourrait sans doute songer à des dispositions plus modestes. Il paraît indispensable du moins que les Lieux Saints, parfois imbriqués, des trois religions, soient soustraits à toute domination nationale et étatique, pour être placés sous la gestion d'une autorité spirituelle mixte, composée de personnages religieux dénationalisés. Les pertes de territoires, en l'occurrence, seraient insignifiantes, et comparables à celles qui résultent dans chaque capitale de l'exterritorialité des ambassades. Nul risque réel n'en résulterait pour la sécurité de l'État, ou des États sur lesquels ces îlots seraient prélevés¹⁴.

Objectera-t-on que de telles vues sont utopiques ? Mais on voit bien où le "réalisme" a conduit. La vocation de Jérusalem est d'être la "cité de la paix" ; ce n'est que par un effort d'imagination et de générosité, mené hors des sentiers battus, que la voie de cette pacification pourra être découverte.

Pierre RONDOT 27 août 1969,

Notes de Comprendre

1. "O fleur des cités", texte et musique des Frères Rahbânî, chanté par Fayrûz au Festival des Cèdres l'été 1967 (Produced by A. Chahine et Fils et E. M. I. Lebanon S. A. L. V D L 464 L Parlophone). En voici la traduction littérale :

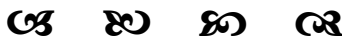
Fleur des Cités

Pour toi, Cité de la Prière, Je prie. Pour toi, Cité splendide en tes demeures O fleur des cités, O Jérusalem, Cité de la Prière, je prie ! Nos yeux, vers toi, s'élancent chaque jour, Parcourent les portiques des sanctuaires, Embrassent les antiques églises Et essuient la tristesse de sur les murs des mosquées. nuit du ravissement nocturne (Isra) ! voie de ceux qui montèrent jusqu'au ciel ! Nos yeux, vers toi, s'élancent chaque jour, Et voici que moi, je prie ! L'enfant, dans sa grotte, et sa mère Marie, Sont deux visages qui pleurent, pleurent, Pour ceux qui errent désespérés,	Pour tant d'enfants qui n'ont plus de foyer, Pour ceux qui ont combattu et sont morts en martyrs, au seuil de tes quartiers ! Et voici que la Paix, en sa propre patrie, est morte en martyre, Et que la Justice est tombée, effondrée, au seuil de tes quartiers. Et quand Jérusalem s'est alors écroulée, L'amour a rebroussé chemin Et, dans les cœurs de ce monde, la guerre s'est établie ! L'enfant, dans la grotte, et sa mère, Marie Sont deux visages qui pleurent, pleurent, et voici que moi, je prie. La colère qui éclate est en route - Et moi, tout entière, j'y crois... - La colère qui éclate est en route
--	--

¹⁴ Mgr. B. Collin, spécialiste de la question des Lieux Saints, estime (lettre au *Monde*, 20 août 1969), qu'il n'est pas sûr que la position du Saint Siège en faveur de l'internationalisation ne se soit pas quelque peu modifiée au profit de l'idée de l'exterritorialité ; dans ce sens, il cite un discours de S. S. Paul VI aux cardinaux, le 22 décembre 1967 : "il s'agit de garantir la liberté du culte, le respect, la conservation et l'accès aux Lieux Saints protégés par des immunités spéciales moyennant un statut propre dont le respect serait garanti par une institution de caractère international..." On consultera, sur la question de l'internationalisation et l'ensemble du problème des Lieux Saints chrétiens, l'ouvrage du même auteur, *les Lieux Saints*, "Que sais-je", P. U. F. , 2^{ème} édition, 1969

- Un jour, je passerai par delà les tristesses !	De tes eaux saintes, mon visage
- Oui, de tous côtés, est en route,	Et tu effaceras, ô fleuve du Jourdain,
Sur les coursiers de l'effroi est en route	Les traces des piétinements sauvages.
Et comme la Face de Dieu	La colère qui éclate est en route
embrassant toutes choses,	Sur les coursiers de l'effroi est en route
Est en route, en route, en route...	Et mettra en déroute la Face de la violence !
Les portes de notre Cité, jamais,	Le Temple est à nous, Jérusalem aussi,
ne seront closes,	Et, de nos mains, nous ferons revenir
Car, moi, je m'y rends pour prier :	la splendeur de Jérusalem;
Je frapperai à ses portes	De nos mains, à Jérusalem,
Et je les ouvrirai, les portes !	Paix... qui vient, vient, vient !
Alors tu laveras, ô fleuve du Jourdain,	

2. *Lumière et Vie*, tome XVIII, mars-avril 1969, où les principaux articles ont nom : "La conscience chrétienne face au conflit israélo-arabe" (pp. 5-17), "journal de bord d'un religieux vivant en Israël" (pp. 18-32), "Lettre d'un chrétien arabe vivant en Israël" (pp. 33-34), "Du Sionisme à l'État d'Israël. Quelques précisions sur un passé controversé" (pp. 35-58), "Israël, Peuple de Dieu. Existe-t-il une théologie d'Israël dans l'Église ?" (pp. 59-82), "Israël et sa Terre" (pp. 113-129).
3. (cf. note 2) L'Auteur s'attache à montrer toute la place de Jérusalem dans le Coran, la Tradition (musulmane) et la Piété des Musulmans : on y passe volontiers en revenant du Pèlerinage. Tous les détails sont ici donnés concernant la première Qibla des Musulmans, la Mosquée d'al-Aqsa et celle du Rocher, et les faits historiques dont Jérusalem fut témoin, au cours des siècles, depuis les origines de l'Islam.
4. Iouakim MOUBARAC, *Vocation islamique de Jérusalem*, dans les conférences du Cénacle, Beyrouth, 1968, n° 7-8, p. 24 ss.
5. Pierre RONDOT, sous ce titre, dans les *Etudes*, octobre 1969, pp. 355-365. Cf. le texte ici reproduit, in extenso, avec ses notes.
6. On sait que Rabat a rassemblé un Sommet Islamique, du 22 au 24 septembre dernier (cf. entre autres, *Revue de Presse*, Alger, octobre 1969, n° 138), sur invitation du Roi Hasan II, pour discuter de la Mosquée d'al-Aqsâ. On peut lire dans la Déclaration finale, entre autres constatations et recommandations :
 "Ayant considéré l'incendie criminel perpétré dans la Sainte Mosquée d'El-Aqsâ et la situation dans le Moyen-Orient, les chefs d'État et de Gouvernement et les représentants déclarent ce qui suit : Le douloureux événement du 21 août 1969, qui a causé, du fait de l'incendie, des dégâts étendus à la Mosquée sacrée d'El-Aqsâ, plonge dans l'angoisse la plus profonde plus de 600 millions de Musulmans dans le monde entier. Cet acte sacrilège, perpétré dans l'un des sanctuaires les plus vénérés de l'humanité, et les actes de destruction et de profanation de la Mosquée El-Aqsâ commis sous l'occupation israélienne dans la Ville de Jérusalem sacrée pour les fidèles de l'Islam, de la Chrétienté et du Judaïsme - ont exacerbé la tension au Moyen-Orient et provoqué l'indignation des peuples du monde entier. Les chefs d'État et de Gouvernement et les représentants déclarent que les menaces qui continuent de peser sur les sanctuaires de l'Islam à Jérusalem sont la conséquence de l'occupation de cette ville par les forces israéliennes. La préservation de leur caractère sacré et le libre accès à ces Lieux saints exigent que la Ville sainte recouvre le statut antérieur à juin 1967 et consacré par 1.300 ans d'histoire. En conséquence leurs gouvernements et leurs peuples sont fermement résolus à rejeter toute solution du problème palestinien qui refuserait à Jérusalem son statut antérieur... "



<p>S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74</p>
